De :
Envoyé : mardi 12 mars 2024 21:21
À : enquete.publique.PLUIFP <enquete.publique.PLUIFP@foretsduperche.fr>
Objet : élaboration du PLUI des Forêts du Perche et révision des zonages d'AC et d'ANC

Bonjour

Nous sommes monsieur XXXXXX et madame XXXXXXX habitants de Senonches nous souhaitons participer à l'enquête publique pour le PLUI de Senonches.

Nous souhaitons formuler les propositions suivantes :

1- concernant la rivière Saint Cyr qui coule notamment à proximité de notre terrain destinée à l'élevage de loisir : nous avons constaté cet été l'assèchement de la rivière saint Cyr durant plus de 3 mois alors que le canal « des fours à chaux »jouxtant le parking du cimetière de Senonches jouxtant également notre terrain était plein. Après avoir alerté la mairie et OFB – Police de l'eau ces derniers nous ont signalé une répartition du débit pour le moins étonnante d'1/10ème pour la rivière et 9/10ème pour le canal au sortir de la station d'épuration ! Cette répartition date de l'époque de l'activité des fours à chaux, activité qui s'est arrêté pourtant il y a plus de 50 ans maintenant. Aussi face aux conséquences désastreuses sur la biodiversité de cette répartition ancienne du débit d'eau nous proposons de revenir à la répartition suivante 6/10ème pour le Saint Cyr et 4/10ème pour le canal des fours à chaux.

2 - concernant l'élevage des animaux notamment pour le loisir nous demandons de mentionner dans le PLUI la possibilité de construire des abris pour le bétail afin de les protéger des aléas climatiques qui vont être amenés à s'amplifier. La taille de ces abris dépendant de la race d'animaux et du nombre de bêtes présentes sur les terrains.

3- La mise en place du Tout à l'égout pour le lieu-dit de la Laudigerie afin d'accéder à un assainissement collectif auquel les habitants de la Laudigerie contribue pourtant via la fiscalité municipale. Nous contribuons à un service public qui ne nous est pas assuré, assainissement qui reste de fait un coût supplémentaire pour les habitants de la Laudigerie qui sont contraint de s'équiper de fosses sceptiques notamment.

4- Nous souhaiterions que l'éclairage publique soit éteint à partir de 23 heures dans un soucis d'économie au vu de l'envolée des coûts de l'énergie et dans un soucis de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

5- Accompagnement financier et matériel des particuliers au replantage des haies afin de lutter contre les inondations, l'érosion des sols ; de favoriser la biodiversité,constituer des abris naturel pour les animaux d'élevage ; et enfin protéger des pollutions dont les pollutions phytosanitaires.

6 – Meilleur contrôle et dépollution des eaux au sortir de la station d'épuration de Senonches, conformément au recommandations de la Police de l'Eau de l'OFB.

7- Cessation de l'artificialisation des sols du centre ville et reboisement de ce dernier pour permettre de favoriser la lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Merci de votre attention.
Cordialement
Monsieur XXXXXXX
Madame XXXXXXX